



Commission des Seniors de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles



---

## Procès-verbal de la réunion du CA du 18 décembre 2017

Approuvé

Présents :

<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Isabelle Capiiaux</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Norbert Knaepen</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>

Excusés :

	<i>AFUTAB</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Senoah</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Andrienne</i>	<i>Enéo</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Absents :

Invités :

*Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*

---

### **1. Approbation du PV du 28 novembre 2017**

Le PV du 28 novembre 2017 est approuvé après les corrections suivantes :

- P2 « courriers » : Henri y sera présent.
- P4 « Colloque » : la réponse est laissée en suspens.
- P5 « NTIC – 10 mars 2018 » :
  - Madame RAIMOND
  - Trois conférenciers interviendront (confirmé)

## **2. Courriers et Archives :**

### Courriers :

La Coordination n'a pas reçu de courrier particulier.

Cependant, la secrétaire administrative signale qu'il y a peut-être lieu de s'inquiéter de ne pas avoir reçu de suite à la visite contrôle du SPF pour le renouvellement de l'APE qui se tenait le 1<sup>er</sup> décembre au siège de la CAS.

En effet, lors du passage du contrôleur, il a été demandé l'envoi de certains documents par mail afin qu'il puisse faire son rapport et que « *ce [soit] reparti pour deux ans* ». Le nécessaire a été fait dès son départ, mais nous n'avons toujours pas eu de nouvelles.

Henri va tenter de se renseigner de son côté afin d'en savoir plus sur la situation.

### Archives :

Louise-Marie VANDENHOVE déposera elle-même les archives chez Arlette prochainement.

## **3. Comptes 2017 : pour information**

Il était prévu lors de cette réunion de faire un point rapide sur les comptes vu les Assises en cours.

Malheureusement, la secrétaire n'ayant pas pu clôturer les comptes arrêtés au 30 novembre et Anne Marie ayant besoin de repos pour raison de santé, les comptes seront présentés en début d'année 2018.

Afin de tout de même permettre de tenir informés les Administrateurs sur l'état des dépenses des Assises, la secrétaire administrative fait le point sur les dépenses propres à celles-ci, hors coût salarial de la Chargée de Projet, décompte arrêté au 18 décembre 2017 :

• Frais de déplacement :	130,95€
• Brochure 2017 :	2.883,84€
• Divers :	15,00€
<b>TOTAL :</b>	<b>3.029,79€</b>

Les membres du CA profitent du présent point pour aborder la distribution de la brochure 2017 des Assises et donc le coût de celle-ci.

Compte tenu de coût de distribution de la brochure, celle-ci sera adressée en version papier directement au Parlement à tous les Députés de Bruxelles, de Wallonie et aux deux députés germanophones. Une version pdf sera envoyée par mail à tous les CCCA de Wallonie et de Bruxelles, ainsi qu'aux communes à l'attention des personnes en charge des seniors.

Pour la version par mail, le mail d'accompagnement précisera qu'une version papier est disponible sur demande. L'envoi par voie postale d'exemplaires papier peut se faire pour

maximum 5 brochures. Les personnes ou associations en désirant plus devront convenir d'un rendez-vous afin de venir chercher le nombre souhaité au siège de la CAS.

Pour l'envoi aux communes, Marie Louise se charge de trouver la personne en charge pour la région de Bruxelles et enverra les informations à la secrétaire administrative.

Jeannine MARTIN profite de ce sujet pour interroger Henri quant aux tracts / flyers pour le colloque des NTIC qui se tiendra le 10 mars 2018 à Liège.

Un premier projet est prêt à être envoyé à Jean-François MOULIN, mais les modalités d'inscription qui devront y figurer doivent encore être définies :

- Soit l'inscription se fait par le biais du site d'AdN qui dispose d'un logiciel pour la gestion des inscriptions ;
- Soit l'inscription se fait par le biais d'une nouvelle adresse gmail de la CAS créée pour l'occasion et dont Henri et un autre membre de la CAS auront la gestion ;
- Soit les deux.

Cette question sera à l'ordre du jour de la rencontre d'Henri avec Madame RAIMOND d'Adn prévue le 10 janvier 2018.

Les flyers seront destinés à nos associations qui doivent préciser le nombre qu'ils pourraient distribuer afin de prévoir la quantité de flyers à imprimer. (La demande sera faite lors de l'envoi du présent PV aux membres de la CAS)

Une version papier sera adressée à tous les députés (Bruxelles, Wallonie et germanophones – cfr brochure 2017).

Une version pdf des flyers seront envoyés par mail aux CCCA de la province de Liège, outre la mise en ligne de celui-ci sur le site de la CAS.

#### **4. Collaboration SPF Intérieur :**

Arlette rappelle le contexte de cette demande de collaboration afin de faciliter la compréhension pour les membres qui n'étaient pas présents aux précédentes réunions ou qui n'auraient pas pris connaissance du suivi dans les PV.

Courant juillet 2017, Monsieur Pierre THOMAS du SPF Intérieure, Sécurité, a pris contact avec la Coordination pour solliciter une rencontre afin de discuter d'une éventuelle collaboration avec la CAS comme le SPF intérieur l'a déjà fait avec une association flamande.

Une rencontre a eu lieu courant septembre 2017 à l'issue de laquelle le SPF Intérieur a confirmé sa demande de collaboration.

Dans un premier temps, le SPF Intérieur a donc été invité à disposer d'un stand lors du colloque NTIC qui se tiendra le 10 mars 2018 à Liège. Monsieur THOMAS ou ses représentants pourront donc, entre autres, informer les seniors présents des dangers des faux démarcheurs, des arnaques sur internet ou autres.

Arlette suggère donc de collaborer avec le SPF Intérieur mais pas uniquement dans le cadre des Assises des Seniors.

**Le CA marque son accord sur une future collaboration avec le SPF Intérieur, hors contexte des Assises.**

## **5. Calendrier CAS 2018 :**

Le CA décide de garder le principe de la réunion le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois sans précision du type de réunion.

Le calendrier suivant est donc approuvé :

Janvier	23 janvier
Février	27 février
Mars	27 mars
Avril	24 avril
Mai	22 mai
Juin	26 juin
Juillet	
Août	28 août
Septembre	25 septembre
Octobre	23 octobre
Novembre	27 novembre
Décembre	18 décembre

Pour le lieu de réunion, Henri demande au CA que les réunions se tiennent au siège du PS au Boulevard de l'Empereur afin de faciliter l'accès aux membres, le bâtiment se trouvant à 2 minutes de la gare de Bruxelles-central.

**Le CA marque son accord pour que les réunions de 2018 se tiennent au siège du PS de Bruxelles.**

Une demande officielle doit être adressée au PS en sollicitant également un accès à une place de parking PMR pour Arlette les jours de réunion.

## **6. Divers :**

- *Demande de congé des employées de la CAS:*

La secrétaire administrative demande le solde de ses congés et la récupération du 11 novembre (soit un total de 18h restantes, le lundi 25 décembre et la récupération du 11 novembre). La secrétaire administrative sera donc en congé du mercredi 20 décembre à 12h30 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018 inclus. Comme de coutume, une réponse automatique aux mails sera programmée pour cette même période.

La chargée de projet demande à récupérer le 11 novembre en date du vendredi 29 décembre, outre le 25 décembre férié. Par ailleurs, compte tenu de la fermeture de la Maison du Hainaut, le travail de celle-ci s'effectuera en télétravail.

- Capsules vidéos :

Isabelle rappelle que des capsules vidéos avaient été tournées par Solidaris et que dans l'une d'entre elles figurait Arlette qui défendait les pensions. Vu le contexte actuel et la manifestation pour la défense des pensions prévue ce 19 décembre 2017 à Bruxelles, la capsule vidéo d'Arlette sera à nouveau mise en avant sur les réseaux sociaux.

- WADA :

François fait un point sur le projet WADA. Deux réunions avec les CCCA qui ont été intégrés au projet ont déjà eu lieu. À cette occasion, François y présente un power point sur les CCCA (études CCCA, cadre légal, obligations et devoirs,...) par le biais duquel il souhaite rappeler les buts premiers des CCCA et recadrer leurs missions. Par ailleurs, le projet WADA a reçu l'accord du gouvernement wallon pour être prolongé de deux ans.

Annexe :

- PV du 28 novembre 2017 approuvé